Comprendre les enjeux éducatifs en matière de jeunesse aujourd'hui : un regard français

Véronique Bordes
Maitre de Conférences Université Toulouse 2
Unité Mixte de Recherche Education Formation Travail Savoirs

Depuis toujours, la jeunesse pose problème. Au travers de l'Histoire de nos sociétés, ce temps a évolué d'un passage rituel du monde de l'enfant au monde adulte, à un temps d'expérimentation devenu temps politique.
En France, la jeunesse est devenue un groupe social reconnu à partir des années 1950 et la mise en place d'un secrétariat d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports. La société était alors en plein essor et la jeunesse était perçue positivement. Les jeunes avaient le droit de « faire des bêtises », d'expérimenter, de prendre le temps de trouver leur place dans la société, place qui leur était garantie. A partir de 1973, premier choc pétrolier, la France va progressivement entrer dans une crise économique dont elle n'est jamais vraiment sortie à ce jour. L'été 1981 va marquer un tournant dans la prise en charge de la jeunesse. Les premiers événements vont apparaître dans le quartier des Minguettes près de Lyon. Les médias vont montrer, pour la première fois à la télévision, des jeunes qui brulent des voitures. Le nouveau gouvernement va prendre la décision de la mise en place de la Politique de la ville en urgence. Ce dispositif est porté par quatre grands axes d'intervention : l'urbanisme, l'éducation, la prévention et l'insertion. La prise en charge de la jeunesse est alors renvoyée au niveau local. Jusqu'à ce jour, les jeunes étaient accueillis dans des espaces gérés par les Fédérations d'Education populaire. A partir de 1982, on voit apparaître des services jeunesse au sein des villes.
Cette période est importante puisqu'elle place la prise en charge comme une injonction d'Etat avec l'idée qu'il faut surveiller la jeunesse, mais pas n'importe quelle jeunesse, celle des quartiers populaires, issues de l'immigration et plutôt des garçons. La France développe alors une prise en charge de la jeunesse sous tendue par la nécessité d'une paix sociale, la commande implicite faite aux professionnels étant le contrôle.
Aujourd'hui, après toutes ces années, on constate que lorsqu'un espace, qu'il soit municipal ou associatif, prend en charge la jeunesse, les décideurs sont toujours sur une idée « d'encadrement » au sens du contrôle. Il n'y a pas de réflexion politique au niveau national, la jeunesse étant toujours mise dans des dispositifs et des projets ne prenant jamais en compte l'ensemble de ses problématiques. Les tentatives de réflexion politique autour de la jeunesse se font au niveau local. Aujourd'hui, en France, la prise en charge de la jeunesse se fait soit sur un mode de clientélisme, proposant une succession d'activités permettant de savoir où se trouve la jeunesse et d'éviter qu'elle ne « traine » dans l'espace public, soit à partir de l'écoute de la parole des jeunes, développant alors un accompagnement de la jeunesse vers une place dans la société française. Cette deuxième possibilité commence progressivement à se répandre, les professionnels de la jeunesse bénéficiant de plus en plus d'une véritable formation.

Le travail réalisé par les étudiants inscrits dans la formation au Brevet d'Aptitude à la Coordination de Centres de Jeunes est important, puisqu'il permet de disposer de monographies montrant des terrains belges et québécois tout à fait intéressants. En faisant le récit d'expériences, ces étudiants amorcent une réflexion sur leur pratique et sur l'accompagnement de la jeunesse qui dépasse le simple encadrement. A partir de ces travaux, nous allons donc essayer d'aller plus loin dans la réflexion, du point de vue d'un

chercheur français, inscrit dans un cadre théorique particulier, l'interactionnisme. Nous repartirons donc des quatre questions posées par les étudiants pour voir comment partenariat, engagement et accompagnement permettent de développer une socialisation réciproque à la base de la prise en charge de la jeunesse.

Comment s'articuler à d'autres opérateurs locaux en restant au service du développement de la citoyenneté des jeunes ?

Pour cette première question, les étudiants nous proposent trois monographies retraçant des expériences de terrain. La question commune reste le partenariat, ou comment faire travailler des professionnels différents collectivement autour des jeunes ?

Cette notion de partenariat a fait son apparition dans les années 1960 dans le champ de l'économie avant de s'étendre aux champs du juridique, du social, de l'éducation et de la formation. La notion de partenariat est souvent associée à l'idée d'insertion, de lutte contre l'exclusion ou dans le champ éducatif au programme d'orientation et de soutien. Les trois monographies présentées par les étudiants professionnels s'inscrivent bien dans l'un de ces champs. Elles montrent comment le partenariat peut jouer un rôle dans le rétablissement de relations de proximités, répondant à un problème local. Le partenariat serait donc une manière de mobiliser un système de ressources (côté organisation) et d'enjeux (côté acteurs) visant à unir acteurs et organisations ayant des missions distinctes et des préoccupations communes. Chacun devant alors découvrir d'autres modes d'organisation, d'autres acteurs, d'autres valeurs, apprendre à négocier et à composer (Mérini, 1999).

Dans le premier exemple : « Travailler avec un Centre Culturel sans se sentir instrumentalisé » se pose l'idée de la nécessité de travailler en collectif pour accompagner les jeunes à prendre conscience que *le reste du monde* n'est pas hostile, mais permet la découverte des autres et de soi, la mobilité permettant de vaincre l'enfermement. Pourtant, très vite cette idée va se heurter aux cadres institutionnels pré existants et à des objectifs qui différents. L'arrivée d'un tiers va permettre de développer un processus qui doit amener les jeunes à prendre place. Ce processus va d'abord permettre aux jeunes d'accéder à un espace culturel, puis les rendre visibles dans cet espace pour qu'ils puissent enfin y trouver une place d'acteur.

La deuxième monographie : « Bouffée d'Oxygène : « Rejoindre » les jeunes à l'école » nous montre comment au Québec la jeunesse est pensée différemment. Contrairement à la Belgique et à la France, les québécois positionnent la jeunesse comme une ressource potentielle. Lorsqu'ils développent des programmes d'aide aux jeunes en difficultés, ils parlent de « persévérance scolaire », avec une confiance qui les amène à accompagner les jeunes dans la construction de leur projet de vie. L'idée n'est pas de faire « pour », mais bien « avec » les jeunes. Ce témoignage montre que tout projet doit d'abord déterminer un but commun et développer un processus dans lequel le jeune sera au centre, les différents professionnels impliqués dans le projet suivant sereinement son cheminement.

Le troisième récit : « Comment Anim'Jeunes peut-elle affirmer son identité tout en articulant sa démarche avec les autres opérateurs locaux ? » pose aussi le problème du « travailler ensemble » dans l'accompagnement des jeunes dans l'exercice de leur citoyenneté.

Ces exemples nous montrent que le partenariat est pris sous l'angle du « travailler de concert », ce qui peut entrainer des problèmes d'organisation.

Les différents travaux sur le partenariat permettent de proposer une définition développée par Corinne Mérini (Mérini, 1999) :
« Action co-élaborée, inscrite dans l'intervalle de deux ou plusieurs organisations qui visent à résoudre un problème reconnu comme commun, à partir des différences de chacun, dans une recherche de complémentarité »
Si cette définition semble tout à fait intégrée chez nos amis québécois, les deux autres exemples montrent toute la difficulté du terrain à travailler ensemble, chaque institution ayant tendance à rester dans la mission qui lui est assignée, sans pour autant chercher à s'associer à d'autres dans l'intérêt des jeunes. Finalement, ces derniers ont tendance à être secondaires dans l'action, le fonctionnement institutionnel devenant la principale préoccupation des professionnels.
De son côté, l'analyse stratégique des sociologues des organisations (Crozier, Friedberg, 1977) permet de comprendre l'agencement des différences qui mêlent des systèmes d'intérêts parfois divergents. Les partenaires n'ont pas, a priori, vocation à agir ensemble et à produire des effets communs, mais plutôt à agir sur le public. Souvent, au début d'une collaboration seul le problème à résoudre et la volonté d'agir conjointement sont communs. Les objectifs seront négociés dans un second temps. C'est ce que nous montre l'exemple du récit « Travailler avec un Centre Culturel sans se sentir instrumentalisé ». Dans ce cas, la professionnelle se débat seule pour donner aux jeunes l'accès à un projet culturel. Très vite, elle prendra conscience que l'accès à un espace ne permet pas aux jeunes de s'y investir. Elle va donc provoquer des rencontres pour faire prendre conscience aux autres professionnels qu'ils ont l'opportunité, en se réunissant autour de projets, d'accompagner les jeunes vers une place au sein d'un espace culturel. Elle amène donc les professionnels à aller plus loin qu'une simple collaboration, en provoquant une réflexion autour de la place de chacun, amenant la construction d'objectifs communs.
Dans la relation partenariale vont se mêler des dimensions de monopole, de concurrence et de complémentarité (Mérini, 1999). Soit les partenaires agissent sur ou pour les jeunes : situation de concurrence chacun pensant pouvoir faire mieux que l'autre. C'est la situation rencontrée au départ dans les exemples belges. Soit les partenaires agissent à partir de leurs différences qui se transformeront en complémentarités. C'est la situation présentée dans l'exemple québécois.

L'action partenariale est un lieu de conflit autorisé. C'est un espace dans lequel vont pouvoir s'exprimer les différences de point de vue afin de pouvoir trouver des solutions suffisamment satisfaisantes pour chacune des parties engagées dans le partenariat.
Les deux exemples des structures belges sont intéressants, puisqu'ils développent un processus qui va les amener à trouver des solutions collectives en passant par des temps de conflits qui seront ensuite régulés grâce à l'envie de « faire ensemble » qui aura pu émerger de leur rencontre avec les différents acteurs de terrain.
Dans ces travaux, Mérini (1999) nous dit que pour réguler, il faut développer un contrat de collaboration, c'est-à-dire un écrit qui permettra de poser la répartition des tâches, des moyens, le déroulement (registre instrumental), l'importance de l'engagement de chacun (registre affectif de la convivialité), le registre référentiel qui posera une culture commune et permettra d'identifier ce qui fait conflit dans la relation partenariale. C'est

le travail qui est réalisé (exemple du Centre Culturel belge) ou envisagé (exemple de Anim'jeunes) ou qui existe déjà pour l'exemple Québécois.

Ces différentes expériences montrent que le partenariat ne se décrète pas, mais nécessite une construction collective. La démultiplication des professionnels autour des jeunes peut avoir comme conséquence une utilisation par la jeunesse de « services » offerts par différentes structures. Pour éviter cet effet de consommation, il reste indispensable que les professionnels des différentes structures puissent travailler ensemble. L'action éducative en direction des jeunes nécessite donc un accompagnement réfléchi par un collectif de professionnels. Le partenariat sera donc l'occasion de faire travailler ensemble des professionnels autour d'un même public, la transversalité permettant à des métiers différents de se réunir pour construire une véritable réflexion autour de la co éducation.

Comment construire ensemble un projet jeunesse à l'échelon local ?

Pour répondre à cette question, il semble nécessaire d'interroger le concept d'engagement qui nous aidera à réfléchir aux trois exemples apportés par les étudiants professionnels et nous permettra de prolonger notre réflexion autour du partenariat.

Nous pouvons nous interroger sur l'engagement du point de vue sociologique, en le plaçant comme un mécanisme social. Strauss (1992), dans ses travaux, pose l'idée de trajectoire en complément des travaux de Hughes (1958) qui parle de carrières. Ces deux approches permettent de penser l'engagement comme un processus qui amène un changement de comportement et de perspective pour l'individu (Becker, 1985). Le courant de pensée des interactionnistes prend en compte dans ses réflexions, les motifs et les motivations qui prévalent à l'action, les motifs permettant une justification de l'action (Joseph, 1998) et agissant sur les constructions identitaires.

Le premier récit nous raconte l'histoire d'un diagnostic partagé au sein de la Maison des Jeunes de Saint-Georges. Les professionnels s'interrogent sur le sens des actions menées et sur leur visibilité. Ils décident donc de questionner les acteurs qui gravitent autour de la Maison des Jeunes. Cette enquête va leur permettre de récolter l'avis des jeunes, des parents, des habitants, des partenaires, des représentants des autorités locales et des bénévoles de la Maison des jeunes.

Cette démarche a, à mon sens, un double intérêt. Elle permet d'entendre les représentations des différents acteurs, mais aussi, et surtout, d'enclencher un processus d'engagement chez ces personnes en les accompagnant à trouver une cohérence dans leurs actions. Le fait d'être entendus et de prendre conscience que leur parole est importante, amène ces jeunes à s'engager dans un processus de participation au sein de la Maison des Jeunes. L'idée de les interroger régulièrement permet de maintenir cet engagement. Pour les parents, cet espace est un lieu de socialisation secondaire, c'est-à-dire un espace dans lequel les jeunes souhaitent se retrouver entre eux. Les jeunes y sont accompagnés par des professionnels. Le fait que les parents puissent exprimer la nécessité de l'existence d'un lieu tiers qui fasse le lien entre la maison et l'école, leur permet de s'engager dans un processus qui va justifier le fait qu'ils laissent leurs enfants (ou les enfants des autres) fréquenter cet espace, et donc justifier l'existence d'un tel lieu. Même s'ils font part d'inquiétudes sur la mauvaise réputation du lieu, en exprimant leurs opinions ils entrent dans une démarche qui les engagera à continuer à suivre le projet. Pour les autorités locales, le fait d'être questionnées leur permet de repositionner leur rôle institutionnel. Même si le contrôle social n'est jamais loin, ils sont engagés par leur réponse dans le suivi du lieu. Quant aux partenaires, ce diagnostic partagé permet

de poser les conditions du partenariat en remettant à plat les missions de chacun et en trouvant un espace de concertations constructif. Enfin, la naissance du Conseil de jeunes reste une étape dans l'engagement des jeunes puisqu'il n'arrive pas comme un projet d'adulte, mais il prend place dans le processus d'engagement des jeunes et de l'ensemble des acteurs. Finalement, au-delà de permettre de récolter des avis, ce diagnostic partagé a permis d'enclencher des processus d'engagement des acteurs. Même s'ils ont des formes et des buts différents, ils permettent de réunir autour du public jeune et avec lui, l'ensemble des acteurs du territoire dans un partenariat constructif.
Ces notions de partenariat et d'engagement se retrouvent dans le deuxième récit qui raconte comment s'inspirer des tables de concertation québécoises. Cette monographie est importante puisqu'elle montre comment des actions sont intimement liées à l'organisation des sociétés, leurs fonctionnements et leurs histoires. Depuis de nombreuses années, le Québec, sur le modèle Nord Américain, a institué le partenariat et la participation des populations dans les décisions du quotidien. En France, cette « participation citoyenne » s'est développée avec la mise en place de la politique de la ville. Présentées comme un espace de liberté, ces consultations citoyennes sont aujourd'hui souvent critiquées. Blondiaux (2008) interroge l'idée de participation citoyenne comme une recherche de consensus pour pacifier les conflits sociaux. Ce sont les limites repérées aussi par une association québécoise. Ce récit nous montre donc comment un projet dans une société portée par un gouvernement, peut ne pas être transposable à l'identique dans une société où il ne pourra exister que par la bonne volonté des partenaires. Chaque projet doit donc tenir compte du contexte social, économique et politique du lieu où il sera développé.
Le troisième récit nous amène à nous interroger sur la précarisation d'un territoire et la possibilité pour un professionnel d'agir, la question étant « qu'est-ce que je fous là ? ». Si cette interrogation peut apparaître comme triviale, elle est, en réalité, la révélation d'une réflexion d'un professionnel sur sa posture. En effet, en matière de prise en charge de la jeunesse, il reste toujours important de s'interroger sur la commande qui est passée, la façon de la réaliser et les conséquences possibles.
Que faire, donc, dans un quartier qui cumule les différentes formes de précarisation, semblant être abandonné de tous ? L'histoire de cette Maison des Jeunes est révélatrice du fait que les professionnels doivent travailler dans leur structure en tenant compte de l'environnement et du contexte du territoire extérieur. Les situations précaires amènent trop souvent une perte de sens et l'apparition de la violence. Ces actes deviennent l'expression d'un malaise, la crise n'étant plus supportable pour les acteurs. Les professionnels ont donc décidé de prendre un peu de recul. Puis, ils ont tenté différentes choses comme aller à la rencontre des habitants du quartier, ce qui s'est avéré difficile. Finalement, la crise a poussé les professionnels à réinventer leurs interventions en sortant hors des murs de la Maison des Jeunes pour proposer des actions culturelles. Ils ont aussi pris conscience progressivement que le changement social ne pouvait être porté par une institution seule. S'appuyant sur un réseau de partenariat existant, ils ont redynamisé ce travail en collectif en reposant les bases de nouveaux échanges. Ce n'est pas parce qu'un partenariat existe qu'il subsiste dans le temps. L'usure et le temps agissent sur le processus d'engagement, les partenaires ne trouvant plus de sens à des actions communes. Si le partenariat se construit, il doit aussi s'entretenir, se questionner, se dynamiser.

Ces trois monographies montrent bien combien il est compliqué de construire ensemble un projet jeunesse à l'échelle local.

Il semble donc nécessaire de penser la place de chacun dans tout projet collectif, mais aussi être en capacité d'écouter, d'entendre et de laisser une marge de manœuvre suffisante pour que chacun puisse trouver sa place. L'engagement est l'affaire de tous, chacun étant en mesure d'accompagner l'autre, dépassant les statuts sociaux et professionnels. Partenariat et engagement doivent donc être réfléchis et construits dans un contexte donné.

Comment amener les jeunes dans une dynamique d'ouverture à l'autre ?

Le concept d'accompagnement semble intéressant à interroger lorsqu'on se question sur la manière d'amener les jeunes dans une dynamique d'ouverture à l'autre. Derrière cette notion se trouve l'idée d'un engagement « d'homme à homme ». Si ce concept a été travaillé récemment, cette notion n'est pas toujours stabilisée dans ses définitions ou ses usages. L'accompagnement permet une conception particulière de l'action éducative. Nous sommes dans l'idée de deux personnes de statuts différents, professionnel et jeune, qui devront fonctionner ensemble malgré la différence de place, développant une parité relationnelle (Paul, 2009). Quatre grandes idées sous tendent de concept :

- L'idée de secondarité, celui qui accompagne « suit ». Il valorise celui qui est accompagné
- L'idée de cheminement incluant l'élaboration des étapes
- L'idée d'impliquer deux personnes dans le cheminement
- L'idée de transition : tout accompagnement à un début, un développement et une fin.

Ce concept est complété par la notion de réciprocité. Si l'un accompagne et l'autre est accompagné, les deux ont des connaissances qu'ils se transmettent par les interactions qui naissent de leur relation, chacun apprenant de l'autre. Le processus de socialisation réciproque (Bordes, 2007) peut donner un éclairage dans les notions de partenariat, d'engagement et d'accompagnement, et des pistes quant à une construction collective d'un projet jeunesse au niveau local.

Dans le premier récit de l'expérience de la Maison des Jeunes de Herve, on nous raconte comment des professionnels ont accompagné des jeunes, qui ne bénéficient pas toujours d'une bonne image, à prendre place dans des actions citoyennes. L'accompagnement des jeunes par les professionnels dans le changement de fonctionnement de la Maison des jeunes a permis un cheminement fait d'échanges et de réajustements. On est bien là dans l'idée de valoriser et d'impliquer les jeunes. Pour que cet accompagnement soit complet, des interventions extérieures ont été développées, montrant une fois de plus que le partenariat permet d'offrir un accompagnement plus riche encore et donne la possibilité aux jeunes de s'inscrire dans des interactions avec les acteurs locaux. Ces nouvelles interactions partenariales accompagnent un changement d'image de la jeunesse par le travail sur une meilleure connaissance de chacun, le principe de socialisation réciproque devenant possible. En accompagnant les jeunes à s'inscrire dans de nouveaux projets, mais aussi les partenaires, c'est la possibilité de proposer un espace où l'échange permettra aux différents acteurs d'agir, quelque soit leur statut. On est bien là dans l'idée que chacun est en capacité de transmettre à l'autre.

Le deuxième récit nous montre, une fois de plus, que le Québec a une approche différente de sa jeunesse. L'action communautaire permet de donner une place à la jeunesse. On constate que le partenariat est posé « naturellement » et que dès qu'un problème est repéré, la communauté se mobilise pour accompagner les jeunes à trouver des solutions. Les effets « d'intimidation » sont traités par des mises en situation, la parole étant donnée aux jeunes pour les accompagner à trouver des solutions. Ce récit

montre comment les jeunes ne sont pas maintenus dans un « cadre », mais sont accompagnés par des actions et des interactions à redessiner le cadre, si celui-ci ne convient plus. L'accompagnement de la jeunesse se fait donc au jour le jour, en passant par des phases d'expérimentation et de réflexion, les acteurs acceptant une remise en cause et un réajustement permanent. C'est bien ce qu'il est difficile de faire aujourd'hui en France, et peut être en Belgique, la peur de la jeunesse interdisant toute action perçue comme potentiellement dangereuse par son manque de « cadre », la valorisation de la jeunesse et de ses savoirs faire restant trop souvent impossible à envisager. La jeunesse est très souvent contenue dans des espaces dans lesquels il est très difficile de la faire sortir, ou d'y faire rentrer des partenaires qui ne sont pas repérés comme « spécialistes » de la jeunesse. La mauvaise réputation de notre jeunesse reste trop souvent un frein dans le développement d'actions d'éducation. La société française, et visiblement la société belge, restent sur une idée de contrôle social. Pourtant, des professionnels continuent d'entreprendre. L'exemple de la Maison des Jeunes des Balance est intéressant. De retour en Belgique, ils souhaitent pouvoir accompagner les jeunes en écoutant leur parole et en construisant avec eux. Changer de pratique professionnelles c'est aussi se heurter aux habitudes du quotidien. Pourtant, c'est en développant les expérimentations au niveau local, en posant un travail d'accompagnement au quotidien, que progressivement les jeunes chemineront vers une place d'acteur social.

Pourquoi rester vigilant ?

Travailler avec les jeunes efficacement, c'est aussi défendre des idées, une autre façon de voir la société. Le témoignage sur la rencontre avec le collectif RAJE est un bon exemple d'engagement dans une lutte pour la reconnaissance des jeunes. Ce collectif n'agit pas seul. Son principe étant de constituer des partenariats avec d'autres institutions ou collectifs pour donner plus de visibilité à leurs actions. Cet engagement militant est très souvent mal perçu, considéré comme idéologique ou violent. Pourtant, ce genre d'action permet de rendre visible la problématique de la jeunesse.

Ce récit repose la question de la participation citoyenne telle qu'elle est vue par les dirigeants politiques au Québec. Peut être touche-t-il du doigt les limites de la participation citoyenne. Il pose aussi les limites et l'usage du partenariat. Doit-il être un espace consensuel ou un véritable lieu de conflit autorisé ? Doit-on développer des projets en direction des jeunes en étant tous d'accord, donc en prenant le risque de reproduire la société à son identique et non de la faire évoluer ?

Travailler en partenariat nécessite de s'interroger sur ses buts profonds. Si le partenariat peut être constructif, il peut aussi être à l'origine d'une société policée avec le risque d'inscrire l'ensemble des acteurs dans une pensée unique. C'est pourquoi, développer du partenariat, engager des jeunes dans des projets, les accompagner nécessite une véritable réflexion scientifique et politique et donc une formation des acteurs de terrain leur permettant d'accompagner l'évolution de la société.

En conclusion

Ces travaux d'écriture réalisés par des étudiants professionnels en formation sont précieux. Ils nous permettent d'interroger les pratiques professionnelles autour de la prise en charge de la jeunesse en posant une dimension internationale. On comprend bien, au travers de ces monographies, que la prise en charge de la jeunesse est

intimement liée à l'histoire de la société dans laquelle elle vit. Si la France et la Belgique ont une histoire parallèle sur la construction de l'image de la jeunesse, l'exemple québécois nous montre qu'il est encore possible, pour une société, d'envisager la jeunesse comme une ressource. Pour cela, seul le travail des professionnels sur le terrain peut y concourir. En développant des projets d'accompagnement de la jeunesse, en amenant les professionnels à prendre conscience que le partenariat est une richesse, en posant l'idée que le collectif et la transversalité permettent d'aller plus loin dans la prise en charge de la jeunesse, ces témoignages nous montrent toute la richesse d'un travail éducatif, que les interventions se situent dans l'éducation formelle (l'école), dans l'éducation informelle (la famille et les pairs) ou l'éducation non formelle (éducation organisée hors de l'école), l'essentiel étant de promouvoir une coéducation riche et utile à tous, jeunes et professionnels.

Bibliographie

Becker SH. (1985). *Outsiders.* Paris : Métailié.
Becker SH. (2006). « Notes sur le concept d'engagement ». Tracés, n°11, p117-192.
Blondiaux L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative.* Paris : Seuil.
Bordes V. (2007). *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales.* Paris : L'Harmattan.
Crozier M, Friedberg E. (1977). *L'acteur et le système.* Paris : Seuil.
Hughes E. (1958). *Men and their Work.* Glencoe : The Free Press.
Joseph I. (1998). *Goffman et la microsociologie.* Paris : PUF.
Mérini C. (1999). *La formation en partenariat, de la modélisation à une application.* Paris : L'Harmattan.
Paul M. (2003). « Ce qu'accompagner veut dire » in *L'accompagnement et la dynamique individu-étude-travail.* Carriérologie, vol 9, n°1 et 2. Bibliothèque National du Québec.
Strauss A. (1992). *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme.* Paris : L'Harmattan.